



HAL
open science

Les élections sans les opinions. Ethnographie et rapports aux institutions électorales

Lucie Bargel

► **To cite this version:**

Lucie Bargel. Les élections sans les opinions. Ethnographie et rapports aux institutions électorales. 2019. halshs-03900881

HAL Id: halshs-03900881

<https://shs.hal.science/halshs-03900881>

Preprint submitted on 15 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les élections sans les opinions. Ethnographie et rapports aux institutions électorales¹

Lucie Bargel

Chapitre écrit en 2019, à paraître in Martina Avanza, Sarah Mazouz et Romain Pudal (dir.), *La politique au ras des pratiques. Ce que l'ethnographie fait à la science politique*, ENS Editions.

L'analyse électorale compte parmi les thématiques de science politique les moins réceptives à l'approche ethnographique. Objet fondateur de la discipline au début du XX^{ème} siècle, l'étude du vote se développe avec les méthodes quantitatives et les sondages d'opinion aux Etats-Unis puis en Europe. Elle recherche les facteurs explicatifs de la participation et de l'orientation électorale en deux directions : les propriétés sociales des votant-es et les caractéristiques de l'offre politique (mode de scrutin, système partisan, campagne électorale). Depuis les années 1970, de nombreux travaux soutiennent que les secondes primeraient désormais sur les premières, avec le développement d'un « vote sur enjeu », d'un électorat « volatile », etc. (Mayer 2010). Plus encore, désormais, aux Etats-Unis, l'étude du vote est laissée à d'autres disciplines. D'une part, à l'économie qui étudie un acteur politique rationnel dont elle cherche à modéliser le comportement électoral (Lehingue 1997; 1998). D'autre part, à la psychologie qui veut identifier les mécanismes cognitifs au principe de la formation des opinions politiques. Les évolutions dans les manières d'étudier le vote depuis un siècle n'ont en effet pas remis en cause le postulat fondateur de Siegfried (1913), rapidement repris par les behaviouristes : le vote serait un moyen de saisir empiriquement les opinions et les attitudes politiques des citoyens.

Or, comme le rappelle N. Mariot, « il est *a priori* difficile d'ethnographier des opinions ou des pensées » (2010). L'ethnographie, pas davantage que d'autres méthodes, ne règle les problèmes empiriques et théoriques que l'on rencontre si l'on cherche à saisir des opinions politiques individuelles, abstraites, stables, cohérentes... L'ethnographie permet en revanche de poser un autre regard sur le citoyen censé produire ce type d'opinion, et de proposer d'autres manières d'analyser les pratiques électorales que comme reflet de telles opinions politiques. Comme le préconisent les socio-historiens (Déloye et Ihl 2008), analyser le vote comme un acte en soi, sans le ramener à ce qu'il est censé traduire et sans le réduire à son résultat, s'avère productif. On peut alors analyser les pratiques électorales non comme l'expression d'opinions, mais comme des rapports à des institutions électorales, elles-mêmes saisies par des relations sociales qui débordent leur rôle officiel consistant à désigner des représentant-es. L'ethnographie, parce qu'elle s'intéresse aux usages sociaux plus qu'aux « fonctions » officielles, et parce qu'elle prend pour objets des groupes d'interconnaissance, est particulièrement à même de soutenir ce regard décalé sur le vote.

Il existe pourtant peu d'enquêtes ethnographiques consacrées aux pratiques électorales à proprement parler. Certaines enquêtes ethnographiques rencontrent néanmoins le vote « chemin faisant ». Ce fut mon cas au cours d'un travail de terrain, complété par ailleurs par des archives, sur deux villages de montagne frontaliers entre la France et l'Italie, dont les noms sont ici anonymisés. Alors que je souhaitais explorer les rapports à l'Etat et à la Nation de leurs habitant-es, mon enquête a révélé des pratiques originales d'inscription sur les listes

¹ L'autrice tient à remercier Eric Agrikoliansky, Martina Avanza, Sarah Mazouz et Romain Pudal pour leurs lectures et leurs commentaires de ce texte.

et de participation électorale, avec de nombreuses personnes venant voter dans ces villages dans lesquels elles n'habitent pas. C'est parce que j'enseignais au même moment des cours de sociologie électorale, alors que ce n'était pas ma spécialité, que j'ai réalisé que ces pratiques étaient absentes de la littérature. Ce chapitre, largement exploratoire, propose ainsi certaines pistes d'analyse, issues de travaux ethnographiques et non-ethnographiques, qui demandent à être approfondies.

La méthode ethnographique présente deux bénéfices principaux pour l'étude du vote. D'abord, avec l'ensemble des approches contextuelles, elle rompt avec la vision atomisée de « l'électeur » produite par les enquêtes quantitatives, cette « abstraction statistique » saisie par les sondages (Derivry et Dogan 1986). Parce que l'ethnographie saisit des appartenances sociales et des interactions situées, choisir de l'utiliser pour étudier le vote est déjà un parti-pris théorique : c'est considérer que l'acte de vote est déterminé par son ancrage social davantage que par le champ politique. Ensuite, l'approche ethnographique peut servir de levier pour déplacer les questionnements sur le vote. Plutôt que de chercher à saisir ce qui se passe dans les têtes des électeurs et des électrices potentielles, elle permet d'étudier leurs rapports pratiques au vote, ce que les gens *font avec* ce dispositif institutionnel. En centrant l'attention sur les pratiques, l'ethnographie aide à se défaire des conceptions normatives de ce que devrait être un citoyen et des discours d'institution sur ce à quoi devrait servir le vote. À propos de la France, ce regard sur les usages sociaux du vote s'est surtout appliqué à l'extension du suffrage dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Il n'est plus guère mobilisé pour la période actuelle, comme si le « haut degré d'institutionnalisation » désormais atteint (Garrigou 1993, p. 10) et la stabilité de l'instrumentation du vote² rendaient l'élection « évidente » aux yeux des politistes. Pourtant, le regard « par le bas » sur les comportements électoraux que permet l'ethnographie révèle la diversité des usages sociaux de l'institution du vote.

Nous verrons d'abord que si l'ethnographie politique s'intéresse peu au vote, le tournant contextuel récent de la sociologie électorale française remet les logiques sociales, collectives et situées qui structurent les comportements électoraux au premier plan des enquêtes et des analyses. Par conséquent, les options méthodologiques de l'étude du vote sont également en cours de renouvellement, sans que cela n'implique une adhésion massive à l'ethnographie. Ensuite, nous proposerons de regarder les élections sans les opinions afin de rendre visibles les multiples usages qui se saisissent de l'institution électorale et la modèlent.

² Christophe Voilliot m'a fait remarquer qu'un électeur de 1913 saurait comment voter aujourd'hui tant la « technique » a peu changé en France, contrairement à de nombreux pays d'Afrique et d'Amérique latine en particulier.

I. Elections, observation et ethnographie

Il existe très peu de travaux d'ethnographie du vote à proprement parler. L'ethnographie politique et l'analyse contextuelle du vote se rencontrent moins que l'on pourrait s'y attendre, mais leur croisement dessine des possibilités pour la sociologie électorale. Le parcours proposé ici parmi ces travaux pose la question des méthodes pour faire l'ethnographie du vote : Comment saisir les milieux d'interconnaissance et les interactions qui président aux comportements électoraux ? La présence physique de l'enquêtrice au Bureau de vote est-elle nécessaire ? Suffisante ? La littérature existante dessine un paradoxe : alors que les travaux actuels se « rapprochent » de plus en plus de l'acte de voter – en étudiant les listes d'émargement, en étant présent le jour J au bureau de vote, etc. – les pratiques électorales restent largement délaissées.

A. Etudier le vote sans les sondages d'opinion

1) Le désintérêt de l'ethnographie politique pour le vote

Plutôt qu'au vote, les enquêtes se réclamant de l'anthropologie ou de l'ethnographie politique se sont intéressées à la participation politique « non-conventionnelle », aux mouvements sociaux et aux relations informelles entre gouvernant·e·s et gouverné·e·s. Ainsi les *citizenship studies* se sont plutôt attachées aux « processus de citoyenneté » en-dehors des institutions politiques, en critiquant le côté légaliste de la science politique (Neveu 2013). Elles ont en particulier mis l'accent sur les pratiques de participation politique des non-citoyens (étrangers, sans-papiers), exclus donc du vote (Chauvin 2009). En France, l'anthropologie politique et l'ethnographie se consacrent surtout aux campagnes électorales, analysées sous l'angle de la mobilisation politique ou de la politisation (Abélès 1989; Briquet 1990; Pourcher 2004; Combes 2009; Talpin et Belkacem 2014; Baamara, Floderer et Poirier (eds.) 2016; Connan et Josse-Durand 2017). En parallèle, s'est développé un intérêt pour les « rapports ordinaires au politique » (cf. le chapitre de R. Pudal dans cet ouvrage) plutôt que pour les moments officiels et ritualisés.

Au mieux, les élections servent d'occasions d'enquête pour étudier d'autres objets que le vote. Ainsi, dans l'unique chapitre de *New perspectives in Political Ethnography* qui s'intéresse à une élection, Kathleen Blee et Ashley Currier en font une « occasion analytique pour mieux comprendre les micro-dynamiques de l'action dans les mouvements sociaux » (2007, p. 174). Cet usage du moment électoral est répandu au-delà de l'ethnographie politique : les études monographiques sont nombreuses à passer par les élections pour saisir des logiques sociales locales. Ainsi, Florence Weber examine la composition du Conseil municipal d'une petite commune montagnarde comme révélatrice des relations entre « gens du pays, émigrés et étrangers » (1982). De même, Philippe Aldrin saisit « l'économie sociale de l'information politique locale » d'un village varois grâce à son observation pendant des élections municipales (2003). Ce fut également mon cas lorsque je choisis de mener une partie de mon enquête dans deux villages frontaliers des Alpes au moment des élections municipales de mars 2014, d'observer les rares réunions électorales mais surtout les conversations

informelles, et d'interroger les enquêté-es à ce sujet. L'idée implicite qui sous-tend ces choix d'enquête est que les élections constituent un moment qui cristallise les enjeux sociaux locaux, les rendant plus explicites et plus observables. De ce point de vue, les élections institutionnalisent les conflits sociaux. Cela revient aussi à faire du vote un rituel (Pourcher 1991; Faucher et Hay 2015) et, à ce titre, « dans toutes les sciences sociales, un bon candidat au statut d'outil privilégié pour une compréhension "synthétique" des sociétés » (Mariot 2010).

Cet usage du moment électoral comme outil d'enquête concerne surtout des villages, c'est-à-dire des endroits où la participation aux élections, surtout municipales, est importante et où l'interconnaissance est forte³. Il n'est pas sûr que le même usage puisse en être fait en ville, dans des contextes où l'interconnaissance et la participation électorale sont moins intenses. De plus, contrairement à un village, un quartier urbain n'élit pas de représentant-es politiques propres. Néanmoins, une série de travaux ethnographiques menés sur des quartiers ou des communes périurbaines, d'abord intéressés par des analyses de la stratification sociale, se sont également attachés aux opinions politiques de leurs enquêté-es (Cartier et al. 2008; Girard 2017). En réaction aux discours médiatiques qui se sont développés sur le conservatisme voire l'extrémisme des électeurs et électrices du « péri-urbain », ces travaux, assis sur une analyse des trajectoires scolaires, résidentielles et professionnelles des habitant-es de zones périurbaines et de leurs interactions dans l'espace social local, proposent une analyse de leurs rapports au politique. Les opinions politiques et les comportements électoraux des enquêté-es, racontés en entretien et rapportés aux positions sociales locales, renvoient à la « conscience triangulaire » (Schwartz 2011) de classes populaires en petite ascension sociale, pour lesquelles les personnes étrangères ou perçues comme telles incarnent « le bas » dont il s'agit de se distinguer pour défendre sa propre respectabilité. Centrés sur l'ancrage social des positions politiques, ces travaux ethnographiques s'intéressent en revanche peu aux pratiques électorales et au rapport au vote en lui-même.

2) Le tournant contextuel de la sociologie électorale

En science politique, l'approche contextuelle du vote, qui défend la prise en compte des contextes spatiaux et sociaux, connaît en France une récente vitalité (Gombin et Rivière 2014) grâce notamment au rôle de passeuse de C. Braconnier qui a fait connaître les travaux américains (2010). Cette approche rencontre également le *spatial turn* des sciences sociales, porté par une plus grande collaboration avec la géographie et une meilleure prise en compte de la répartition spatiale des ressources sociales (Ripoll et Tissot (eds.) 2010; Warf et Arias (eds.) 2014; Bruneau et al. (eds.) 2018). Elle rejoint enfin des appels plus anciens comme celui de Daniel Gaxie à intégrer les dispositions issues des socialisations et des expériences sociales pour comprendre les comportements politiques et électoraux (2002).

Les recherches qui se retrouvent dans l'approche contextuelle du vote mettent donc en œuvre une analyse par le bas (les caractéristiques sociales des électeurs et les contextes sociaux) plutôt que par le haut (l'offre politique). Elles partagent également une prise de distance avec

³ Les élections municipales et présidentielles sont celles qui connaissent la participation électorale la plus élevée. Par ailleurs, l'abstention augmente avec la taille de la commune (Borghesi et al. 2013, Vignon 2016).

le recours aux sondages d'opinion pour étudier les comportements électoraux, tout en restant diverses du point de vue méthodologique. Quelques travaux ethnographiques y figurent mais sont loin d'être majoritaires.

La remise en cause des recherches fondées sur les sondages d'opinion repose sur trois arguments principaux. D'abord, ces derniers analysent des individus atomisés, isolés : les travaux se réclamant d'une approche contextuelle défendent au contraire l'idée que le vote obéit à des logiques collectives et localisées. Ces dernières peuvent être explorées à l'aide de différentes méthodes, qualitatives ou quantitatives. Sophie Duchesne et Florence Haegel ont recours à des entretiens collectifs pour travailler sur les discussions politiques (2009), comme Céline Braconnier qui défend l'idée d'interroger ensemble des membres de groupes d'interconnaissance (2012). Le Système d'information géographique (SIG) créé par l'équipe Cartelec fournit des données quantitatives localisées, liant résultats électoraux à l'échelle du bureau de vote et données socio-démographiques produites par l'INSEE à l'échelle des IRIS⁴. Qu'apporte ce changement d'échelle ? Il permet d'inscrire les logiques du vote dans leur contexte politique, social, etc. jusqu'à l'échelle infra-communale (Rivière 2017a). Le recours à des données localisées permet aussi de spécifier les effets des appartenances sociales selon le territoire : Joël Gombin et Pierre Mayance étudient ainsi statistiquement le vote spécifique des mondes ruraux de PACA (2009). Plus encore, Jean Rivière met à profit la possibilité d'explorer l'abstention à différentes échelles territoriales pour mieux appréhender ses déterminants sociaux (2017b). Si elle le rend possible, cette échelle d'enquête n'implique pas nécessairement de travailler sur un milieu d'interconnaissance dans une démarche ethnographique. Par exemple, se situer à l'échelle d'un bureau de vote ou d'un canton ne signifie pas mécaniquement que l'enquête va s'intéresser aux relations entre ces électeurs et électrices, ni surtout que ces découpages administratifs constituent l'échelle pertinente pour le faire.

Ensuite, un certain nombre de travaux se réclamant d'une approche contextuelle, et surtout des enquêtes qualitatives, choisissent d'effectuer des enquêtes de longue durée, contre les sondages qui ne saisissent qu'un seul vote à un moment précis. « Le terrain », tel que le définit Céline Braconnier (2013), est constitué de « plans d'observation localisés », « sur la durée ». L'approche « localisée et de longue durée » qu'elle met en œuvre avec Jean-Yves Dormagen dans la Cité des Cosmonautes soutient l'un des ouvrages emblématiques de cette approche contextuelle du vote, ou plutôt de l'abstention : l'enquête, qui dure près de 4 ans, cumule des questionnaires répétés (au Bureau de vote et par téléphone), une analyse des listes d'émargement, une cinquantaine d'entretiens enregistrés et de nombreuses conversations informelles, le repérage des résidences effectives par le biais des boîtes aux lettres et une présence régulière dans le quartier (« au total, plus d'une centaine de fois »)(Braconnier et Dormagen 2007). Christèle Marchand (2017) propose pour sa part une « sociologie localisée des électorats frontistes » fondée sur une longue enquête par entretiens en région PACA qui permet de resituer les pratiques et les opinions politiques dans les trajectoires biographiques. C'est également la démarche mise en œuvre par le collectif SPEL, consistant à rencontrer à

⁴ <http://cartelec.univ-rouen.fr/> L'IRIS est l'unité de découpage des communes de plus de 5000 habitant·e·s, en groupes de 2000 personnes environ. Sur les questions méthodologiques liées à cet appariement entre données électorales et socio-démographiques, cf. Audemard et Gouard 2016.

diverses reprises 69 électeurs et électrices durant plusieurs mois en 2012, année d'élections présidentielle et législatives. SPEL revendique de participer à un « renouvellement *par les méthodes* » de la sociologie électorale et en particulier des connaissances sur les ancrages sociaux du vote considérés comme de moins en moins déterminants par une partie de l'analyse électorale. En écho aux travaux d'ethnographie du périurbain précédemment cités, les membres de SPEL soulignent qu'il faut tenir compte des évolutions des classes sociales qui, avec l'élargissement de l'accès à l'éducation et au logement, sont depuis les années 1970 plus fragmentées et par conséquent plus difficiles à saisir par des variables quantitatives comme les catégories socio-professionnelles seules. « Le déclin supposé du poids des appartenances peut dès lors relever aussi bien de l'illusion d'optique » (Agrikoliansky et Le Grignou 2016). Les questions de méthodes sont alors cruciales et la combinaison de données quantitatives et qualitatives pour saisir les effets de la position sociale sur le comportement électoral, restée largement à l'état de projet dans la sociologie électorale française (Michelat et Simon 1977), est ainsi ré-ouverte.

Dernier reproche fait aux sondages d'opinion : celui de poser aux gens des questions qu'ils ne se posent pas, mais qui sont celles des professionnels de la politique (Bourdieu 1973; Gaxie 1990; Lehingue 2007). Le problème n'est pas propre à une démarche quantitative : il se pose aussi quand des chercheurs, *a fortiori* politistes, viennent poser des questions relatives à leur comportement électoral ou à leurs « opinions politiques » à des individus qui s'en soucient peu au quotidien (Mariot 2010; Duchesne 2009). Une solution à ce problème est de renoncer aux données déclaratives (et donc aux données qualitatives) pour travailler à partir des résultats électoraux et des listes d'émargements. En matière de sources, les travaux d'analyse contextuelle du vote reviennent ainsi largement aux données agrégées utilisées par les fondateurs de l'analyse électorale, quand les données individuelles des sondages n'existaient pas (Bussi, Le Digol et Voilliot (eds.) 2016). Ils contribuent également, ce faisant, à détourner l'attention des suffrages exprimés lors des élections en faisant de l'abstention une question centrale. Les listes d'émargement, qui permettent de lier statistiquement la participation électorale (attestée par la présence d'une signature) et quelques variables sociologiques déductibles des informations individuelles présentes (sexe, date et lieu de naissance, prénom et nom de famille, adresse), deviennent ainsi des sources⁵. François Buton, Claire Lemercier et Nicolas Mariot (2012) saisissent l'influence de la maisonnée sur la participation électorale à partir d'un traitement statistique de ces listes. Yassin Boughaba (2014) cumule ces données avec une enquête ethnographique dans une ville populaire du canton de Vaud, en Suisse, pour comprendre la participation électorale des personnes nées à l'étranger, en soulignant le rôle des réseaux communautaires activés par des leaders militants.

La promotion d'analyses des comportements électoraux renouvelées par le recours à des données localisées et longitudinales, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives, entretient des affinités certaines, mais non exclusives, avec l'ethnographie. De fait, les enquêtes ethnographiques restent marginales au sein de l'approche contextuelle du vote. L'attention portée aux questions méthodologiques et à leurs effets analytiques, ainsi que le souci d'un

⁵ La liste des variables sociologiques que l'on peut déduire de ces informations administratives ne fait pas consensus : indiquent-elles avec suffisamment de fiabilité « l'origine immigrée » (Audemard et Gouard 2015)? Le statut conjugal ou familial ?

accès direct aux pratiques électorales, contribuent néanmoins à une exigence de réflexivité proche de celle promue par l'ethnographie.

B. « L'évidence » de politistes observant des élections. Accès et positions sur le terrain.

Pour les politistes, le moment de l'élection est souvent, prosaïquement, un moment qui facilite l'accès au terrain, et le bureau de vote un lieu d'« accès privilégié à l'électeur les jours d'élection » (Audemard et Gouard 2016). C'est l'avantage pratique de la participation politique « conventionnelle » : dans la mesure où il s'agit d'un moment institutionnalisé, prévisible et public⁶, l'accès y est simple et convient donc bien à une incursion ponctuelle sur le terrain. Ainsi, l'observation des bureaux de vote s'inscrit souvent dans une démarche pédagogique, permettant de donner aux étudiant·es une vision concrète du fonctionnement des institutions politiques, mais aussi de la recherche en sciences sociales (Bacot 1993; Giraud et Pina 2016; Barrault-Stella et Nozarian 2016). Le jour du vote est aussi un moment privilégié de passation de questionnaires, réputés plus fiables car plus proches temporellement du moment du vote – technique « sortie des urnes » qui sert d'ailleurs aussi aux instituts de sondages à annoncer les résultats de l'élection à la fin de la journée, sans attendre la fin des dépouillements⁷.

Que des politistes s'intéressent aux élections semble une évidence largement partagée. Analyser les interactions créées par la présence de la politiste au bureau de vote n'en est pas moins instructif, et révèle à la fois des représentations possibles du métier (ses compétences et son statut) et des enjeux spécifiques de l'élection au niveau local. Cela détermine ce qu'on peut montrer et dire, ou non, à l'ethnographe et l'analyse de cette relation d'enquête fournit une connaissance inégalée des pratiques électorales.

D'abord, certains aspects de la relation d'enquête ainsi nouée sont propres à l'étiquette « science politique » et aux rôles sociaux qu'elle charrie. Dans le cadre de mon enquête, cette étiquette a joué comme facilitatrice d'accès et comme pourvoyeuse d'une présomption de compétence en matière électorale, mais d'une compétence surtout « technique », juridique davantage que politique. Mon statut universitaire (« donnez votre titre ! Vous êtes maître de conférences ! » me reprend le maire sortant de Sogue, médecin, lorsque je l'omets en me présentant) me situe du côté des choses sérieuses, et non du sensationnalisme ou des histoires de « Clochemerle »⁸, ces dernières étant laissées aux journalistes, comme le suggère l'épisode suivant.

Lors de la campagne électorale à Sogue, un article de *Nice-matin* signé non de la correspondante locale mais d'un journaliste du « siège » provoque la colère de l'équipe sortante parce qu'il « donne une mauvaise image du village » et que « des gens s'en sont plaint ». Intitulé « trois candidats pour un village toujours fâché », l'article comporte une photo du village légendée « animosités, rancœurs, tensions... Le climat ne s'est toujours pas

⁶ Légalement l'accès au BV est réservé aux seuls électeurs de ce BV. Seul le dépouillement et la proclamation des résultats sont publics.

⁷ Sur l'histoire des usages des sondages « sorties des urnes », cf. Pina 2019.

⁸ Du titre d'un roman publié en 1934 par Gabriel Chevallier qui moquait les querelles du village imaginaire de Clochemerle à propos de la construction d'un urinoir public.

apaisé sur les rives de la Teana [rivière qui traverse le village] » et fait référence aux « traditions d'affiches diffamantes et de tracts anonymes » qui « se perpétuent sur ces terres ». Le jour du second tour des élections, j'assiste à un échange entre ce journaliste et une électricienne visiblement bourgeoise qui le félicite d'avoir « compris aussi bien Sogue en si peu de temps », même si cela n'a « pas plu à tout le monde ». Pour elle, « tout s'explique ! » lorsqu'il lui répond que c'est parce qu'il est « à moitié Corse ».

Le mépris social contenu dans la disqualification des pratiques politiques censées être archaïques (et qui s'applique sans surprise en particulier aux zones rurales et périphériques (Dompnier 2007)) provient ainsi davantage des journalistes que des universitaires. Si les politistes sont plutôt du côté des choses sérieuses, leur rôle peut alors être confondu avec les fonctions légalement prévues par le déroulement du scrutin. Ainsi, le maire sortant de Guède, artisan à la retraite, m'interpelle au cours de la matinée lorsqu'un électeur entre avec son chien dans l'isoloir : « Vous écrirez dans votre rapport de thèse qu'à Guède on fait voter même les chiens ! » Cette présomption non seulement de compétence mais surtout de contrôle juridique m'assimile aux observateurs et observatrices délégués par les listes candidates dans les bureaux de vote pour contrôler le bon déroulement du scrutin – le numéro 2 de la liste d'opposition est en effet présent à ce titre au même moment – voire même par la préfecture.

À Sogue, la compétition politique connaît cette année-là un assez haut niveau de technicité juridique. C'est en particulier lié au soutien à la liste d'opposition de l'ancienne secrétaire de mairie qui mobilise largement sa compétence en droit électoral et évoque régulièrement la possibilité de faire un recours. Dans ce village d'environ 900 inscrit·es sur les listes électorales, le dépouillement du vote dure toute la soirée : en effet les enveloppes sont ouvertes une par une (et non divisées en plusieurs tables qui dépouillent simultanément comme ailleurs) et, le panachage étant autorisé⁹, la liste de quinze noms que comporte chaque bulletin est intégralement lue à haute voix afin de compter les votes obtenus par chaque candidat·e. Le panachage augmente les possibilités que des bulletins soient considérés comme nuls, par exemple s'ils comportent plus de quinze noms. À chaque incertitude sur un bulletin, toute la salle, les personnes qui dépouillent comme la cinquantaine de membres du public, se tourne vers cette ancienne secrétaire de mairie. Le maire sortant tente d'y résister et me demande parfois mon avis, de même qu'il se tourne vers moi qui, comme d'autres, note le décompte des voix au fur et à mesure, pour confirmer les élections qui se décident, personne par personne, tout au long de la soirée.

Ce moment du dépouillement illustre d'autres spécificités de ma position d'enquêtrice, moins liées à mon statut universitaire qu'aux caractéristiques de ce terrain rural où l'interconnaissance est très forte. Lors de la réalisation d'entretiens ou de l'observation de réunions, je peux sans générer de tensions expliquer que « je parle à tout le monde » dans le village : c'est la plupart du temps également le cas des candidat·es. Mais ces moments de co-présence intense comme le dépouillement, où chaque camp manifeste par des exclamations, des bruits, des applaudissements sa satisfaction ou son mécontentement, rendent plus difficile de tenir une posture « neutre », d'autant plus que les membres du public s'observent autant

⁹ C'est-à-dire que les électeurs et électorales peuvent rayer des noms du bulletin de vote de la liste qu'ils ont choisie, et éventuellement les remplacer par d'autres, choisis parmi les autres listes.

entre eux qu'ils observent le dépouillement en lui-même. Quelques jours après le premier tour, lorsque j'arrive chez un agriculteur, ancien conseiller municipal, pour un entretien, il s'exclame : « ah mais je vous ai vue au dépouillement ! Je croyais que vous étiez une journaliste ». C'est sans doute l'explication la plus probable au fait que je prenais des notes et ne manifestais pas d'émotion particulière à l'annonce des résultats. Sans jusque-là m'identifier physiquement, il est également au courant que j'ai eu la veille un accrochage en voiture avec son employée. La densité des liens d'interconnaissance entre les enquêté·es colore en effet tout travail de terrain dans un village. Sylvain Barone et Aurélia Troupel (2008) soulignent les « coûts d'entrée » particulièrement élevés que cela implique pour comprendre la vie politique locale. D'un autre côté, cela fait aussi passer l'enquêtrice pour inoffensive : aucun·e enquêté·e ne présuppose que j'en sais plus qu'elle ou lui sur la compétition électorale en cours, et je suis admise aux réunions de « pointage » des listes électorales, dont chaque équipe connaît (ou croit connaître) l'issue chez son adversaire.

Enfin, apparaître sur le terrain comme politiste peut présenter l'inconvénient d'afficher un intérêt pour les questions politiques spécialisées qui peut rapidement passer pour une injonction à « en parler », y compris quand elles n'intéressent pas les enquêté·es. Dans mon cas, cet affichage était peu présent puisque les élections n'étaient pas mon objet d'étude initial. Mais plus largement, une vie politique locale peu ou non-professionnalisée facilite l'enquête de qui souhaite travailler sur l'encastrement social du politique. À l'exception de certain·es élu·es ou journalistes, les entretiens occasionnent peu de discours généralisant sur « la politique » et les enquêté·es entendent bien volontiers la chercheuse, même politiste, qui explique qu'elle s'intéresse « à la vie du village au sens large, pas seulement les élections, mais aussi l'histoire du village, des familles, de l'agriculture, des commerces... », tant ils partagent l'idée que ces éléments sont pertinents. Il est ainsi plus aisé de poser des questions sur les trajectoires personnelles et familiales qu'avec des professionnel·les de la politique. Autrement dit, une enquête ethnographique dans un village se prête particulièrement bien à saisir l'intrication du politique et du social, effectivement surtout explorée dans des contextes ruraux (Antoine et Mischi (eds.) 2008).

Dans tous les cas, la présence longue sur le terrain et l'exigence de réflexivité, défendues par la démarche ethnographique, permettent de donner du relief analytique aux interactions observées dans un bureau de vote. On ne peut en effet pleinement comprendre ce qui se joue « le jour J » qu'à partir d'une analyse du milieu d'interconnaissance dans lequel ces interactions prennent sens, et y compris de la façon dont l'enquêtrice y trouve sa place.

II. Les usages sociaux d'une institution politique.

L'ethnographie politique et l'approche contextuelle du vote ont démontré la pertinence d'analyses des comportements politiques par le bas plutôt que par le haut : la participation électorale et les choix politiques sont au moins autant déterminés par les propriétés, les trajectoires et les interactions sociales des personnes, citoyennes ou non, que par les discours et les institutions du champ politique. L'approche contextuelle contribue également à détourner l'attention des résultats électoraux – au sens de suffrages exprimés - en s'intéressant de façon centrale à l'abstention et la participation électorale, ce qui est à la fois la conséquence du choix méthodologique d'utiliser les listes d'émargement comme sources et

d'un parti-pris théorique et politique sur ce qui est prioritaire lorsque l'on veut parler du « vote des classes populaires ». On pourrait aller plus loin encore, et assumer la démarche d'étudier les élections sans s'intéresser à leurs résultats.

Des travaux classiques de sociologie politique, portant tant sur le vote que sur les sondages d'opinion, ont souligné le caractère artificiel de l'agrégation mathématique de suffrages ou de réponses à un sondage (Bourdieu 1973; Gaxie 1990; Lehingue 2005; Lehingue 2007). Une simple addition aboutit à 63 % d'opinions favorables ou à une majorité (relative) de voix pour un camp, alors que ces votes sont incommensurables tant ils sont produits par des logiques sociales diverses. Prendre au sérieux les conclusions de ces travaux amène à exclure ces résultats agrégés des objets d'études des sciences sociales pour retrouver, en amont, le grain de toutes ces logiques différentes écrasées dans un pourcentage. Cela suppose de renoncer à utiliser les résultats électoraux comme reflet des opinions ou des attitudes politiques et donc comme moyen de les saisir empiriquement. Tout comme des chercheurs ont proposé d'étudier les campagnes électorales sans poser la question (insoluble) de leurs effets sur les résultats électoraux (Lehingue 2005; Agrikoliansky, Heurtaux et Le Grignou (dir.) 2011), étudier les élections sans leurs résultats peut provoquer un renouvellement important des analyses.

Si l'on fait le choix de s'intéresser aux élections sans s'intéresser à leurs résultats, que peut-on voir ? Ce pas de côté permet de saisir les usages sociaux du vote, ce que les électeurs et électrices *font avec* cette institution politique. Les travaux qui viennent soutenir cette idée ne sont pas tous fondés sur des enquêtes ethnographiques. Dans la science politique française, les questionnements sur les usages sociaux du vote viennent, presque paradoxalement, de recherches qui n'ont pas la possibilité d'observer directement les pratiques. La socio-histoire du vote contribue pourtant largement à faire porter le regard sur toutes les pratiques sociales, et collectives, qui entourent l'appropriation initiale du dispositif électoral : délibération, acclamation, processions, fêtes, boissons... (Déloye et Ihl 2008; Cossart 2010; Garrigou 1992; Guionnet 1997)¹⁰. Les technologies de l'élection ne fonctionnent jamais complètement comme prévu et sont toujours perturbées par les usages qu'en font les électeurs et électrices (Bertrand, Briquet et Pels (dir.) 2007) et plus largement par les configurations électorales (Voilliot 2018).

Plus récemment, ce sont les recherches portant sur des élections en contexte autoritaire (Hachemaoui 2013; Ménoret 2005) qui orientent le regard vers les usages sociaux du vote, comme si seul le fait de considérer les résultats de l'élection sans enjeux, connus d'avance, pouvait autoriser à s'en détourner – et comme si à l'inverse il n'y avait « rien à voir » lors d'une élection démocratique routinisée¹¹, ou en tous cas rien d'autre que ses résultats. Les

¹⁰ Les délibérations publiques qui continuent d'avoir lieu dans le canton de Glaris, en Suisse orientale, offrent néanmoins à Antoine Chollet des possibilités d'observation de ces pratiques : « Lorsque 5000 personnes délibèrent : la Landsgemeinde de Glaris », Communication à la ST24 « La démocratie délibérative en action », Congrès de l'AFSP, juin 2015. <http://www.afsp.info/archives/congres/congres2015/st/st24/st24chollet.pdf>

¹¹ Qu'un pays soit considéré comme le lieu d'élections démocratiques routinisées ou non est bien sûr le reflet des rapports de pouvoir internationaux plus que de la réalité des pratiques. Les accusations de dysfonctionnements massifs lors de l'élection présidentielle américaine de 2000 qui a porté au pouvoir Georges W. Bush ont néanmoins perturbé cette distribution – et contribué à un renouveau des travaux sur les fraudes électorales dans la science politique anglophone, cf. notamment le *Electoral integrity project* (« *Why elections fail and what we can do about it* ») porté par Pippa Norris : <https://www.electoralintegrityproject.com/>

enquêtes ethnographiques se prêtent pourtant bien à saisir les usages sociaux du vote, tout ce à quoi le fait de voter « sert », à part ou en plus de désigner des représentant-es.

A. À quoi sert de voter ? Usages et détournements

1) S'éprouver comme citoyen·ne et marquer son appartenance nationale

L'idée de « valeur du vote en soi », censée résoudre le paradoxe de Downs qui veut qu'aller voter soit toujours irrationnel¹², a ouvert la voie à l'exploration des usages non-électoraux du vote (Mayer 2010). Des recherches par entretiens ont en particulier souligné que l'acte de voter exprimait un statut de citoyen·ne et une appartenance à la communauté politique. Ainsi, dans les entretiens menés par Sophie Duchesne à la cité des 4000 à la Courneuve (1997), voter c'est affirmer son appartenance à la communauté nationale, tandis que ceux qui en sont privés (pour des questions de nationalité ou de condamnation judiciaire) le vivent comme une exclusion. Pour Soulia, mère célibataire au chômage de 29 ans, c'est parce que ses parents, immigrés algériens, en ont été privés que le vote a un prix : « Le jour où j'ai la première fois voté et que j'ai montré ma carte d'électeur à mon père, c'est vrai qu'il y a – j'ai vu dans son regard quelque chose qui l'a... qui lui a...C'était une revanche » (Duchesne et Haegel 2001, p. 105) Même conclusion de la part d'Hélène Thomas à propos des personnes très âgées vivant en institution : voter, c'est montrer « qu'on continue de faire partie de la communauté politique nationale », et c'est d'autant plus précieux « lorsqu'on vit ordinairement dans un univers où l'on ne décide de rien » (1993, p. 112–113). Ces situations liminales (résident·es sans droits politiques, citoyen·nes suspecté·es de ne pas l'être à cause leur couleur de peau, personnes très âgées privées d'autonomie) font ressortir de façon plus évidente des logiques qui s'appliquent également à d'autres parties de la population.

À partir d'une enquête ethnographique dans deux villages du Bengale, Mukulika Banerjee (2014) explique ainsi la participation électorale massive en Inde, et en particulier chez les plus pauvres. Alors que l'issue des élections laisse peu de place au doute, ces villageois·es valorisent le processus électoral parce qu'il leur permet de s'affirmer en tant que citoyen·nes. « Si je ne vote pas, personne ne saura que j'existe ! » Plus encore, le déroulement de l'élection constitue l'un des rares, peut-être l'unique, évènement public qui les institue en tant qu'égaux : tout le monde, quel que soit son statut social ou religieux, doit faire la queue de la même manière. Ces analyses font écho à celles de M. Offerlé (1993) soulignant l'effet symbolique d'égalisation produit par les nouvelles listes électorales par ordre alphabétique après l'extension du suffrage en France en 1848.

Le développement de l'assistance électorale internationale (Petric (dir.) 2012; Hyde 2011; Kelley 2012) confère dans certains pays, notamment africains, un statut particulier au matériel

¹² Anthony Downs (1957) fonde l'analyse économique, ou utilitariste, du vote en démontrant qu'aller voter est contraire à un calcul coûts/avantages rationnel. En effet, le coût du vote est certain (devoir s'informer pour faire son choix, se rendre au bureau de vote...) quand son bénéfice est très faible et incertain : d'abord parce que le bénéfice personnel tiré de la victoire de « son » candidat est incertain, et ensuite parce que la probabilité que la victoire se joue à un vote près (et donc que son propre vote soit décisif) est très faible.

électoral. Dans des contextes nationaux où l'état civil étatique est peu développé et non exhaustif, les injonctions et les ressources financières issues de l'assistance électorale font des listes et des cartes d'électeurs ce qui s'en approche le plus¹³. Au Somaliland par exemple (Rader 2016), la carte d'électeur biométrique mise en place en 2008 est le premier document d'identité officiel de ce nouvel Etat autoproclamé en 1991. Lors de ce premier recensement, les électeurs et électrices se font enregistrer plusieurs fois (et le dispositif technique ne permet pas de détecter les doublons d'empreintes digitales), avec l'idée que ce document d'identité pourra être utile plus tard, notamment pour des demandes de visa. Progressivement, la carte d'électeur est devenue un marqueur d'identité nationale dans cet Etat non reconnu (*cf. infra*). En l'absence de registre pré-existant, les personnes qui demandent une carte électorale doivent prouver leur appartenance, selon des critères ethnicisés : identification de l'accent, de l'apparence physique, mobilisation de leur généalogie ou de garanties.

Au Mozambique, les citoyens et citoyennes voient également dans la carte électorale une forme de document d'identité qui peut servir. Par conséquent, ils et elles sont plus nombreux à s'enregistrer sur les listes électorales qu'à voter. « Dans les zones rurales, où l'obtention de la carte d'identité implique des coûts considérables et peut prendre beaucoup de temps (les citoyens attendent entre six mois et deux ans), la majorité des électeurs potentiels se sont présentés dans les bureaux de recensement pour s'affranchir des lourdeurs administratives » (Rosário et Muendane 2016). La carte électorale a certes des usages politiques : elle permet de négocier son soutien électoral et de bénéficier d'une relation d'échange. Mais elle en a d'autres : une pièce d'identité est requise par les programmes de développement, et la carte électorale règle donc les problèmes d'accès à des prestations alimentaires ou sanitaires. Plus encore, certains citoyens du Zimbabwe voisins se sont également inscrits sur les listes électorales du Mozambique pour tenter d'obtenir la nationalité mozambicaine et ainsi échapper aux restrictions de circulations liées aux sanctions économiques et diplomatiques imposées au régime de Mugabe.

2) Marquer et maintenir son appartenance locale

Se rendre au bureau de vote, c'est aussi manifester son appartenance à une communauté locale. Yves Déloye le notait après une « observation ethnographique » le 22 mars 1992 dans un village rural du Loir-et-cher comptant environ 600 inscrit-es : le vote « réunit momentanément dans un même lieu les habitants d'une commune ou d'un quartier » et « procure aux électeurs des possibilités de co-présence et de conversation » (1993). Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclat et Yasmine Siblot expliquent la forte participation électorale des « petits-moyens » qu'ils étudient par le fait que « la participation électorale [vaut] comme signe d'une intégration sociale et locale réussie. Ce civisme exprime chez ces ménages la volonté d'avoir prise sur leur environnement social et politique, de la même manière qu'ils sont parvenus à avoir prise sur leur trajectoire sociale ascendante » (2008, p. 247).

¹³ Cf. les travaux en cours menés dans le cadre de l'équipe PIAF (La vie sociale des papiers d'identité en Afrique <https://piaf.hypotheses.org/>) (Dalberto, Banégas et Cutolo 2018) et notamment ceux de Marielle Debos sur la diffusion de la biométrie électorale (2018).

Lors de mes observations des élections municipales de 2014 à Guède, un motif récurrent de plainte de la part des électeurs et électrices est la nouvelle nécessité de présenter une pièce d'identité pour voter¹⁴, qui rompt la fluidité des rencontres et reconnaissances au sein du bureau. Un électeur de 80 ans poursuit sa remarque à ce sujet en regrettant, plus largement, une diminution de l'interconnaissance : « On connaît plus personne, si on est cinquante de Saint-Etienne [le hameau de Guède] c'est bien le maximum ». L'une des scrutatrices prend alors gentiment à partie sa voisine : « hé tu la traites de *recampoun* [mot de patois qui désigne les nouveaux arrivés ou les « revenus » à la terre], évidemment elle sourit pas ». Le vieil électeur se reprend « Ah non mais pas vous, Sylviane », « vous, vous avez pris racine » renchérit la première scrutatrice. C'est que « ça fait cinquante ans maintenant » rappelle Sylviane. Pour l'observatrice, l'intensité des liens existants entre les personnes qui tiennent le bureau de vote et celles qui viennent voter est frappante : chaque entrée dans le bureau est l'occasion d'exclamations, de demandes de nouvelles, de commentaires sur la taille des enfants...

L'intensité de ces échanges montre qu'il ne s'agit pas de rencontres ordinaires, quotidiennes, mais que le jour du vote est l'occasion de retrouvailles. C'est également très frappant à Sogue : la salle dans laquelle se déroule le vote donne sur la place du village sur laquelle se tiennent le marché et une terrasse de café, qui sont considérablement plus animés que les autres dimanches. Le temps étant beau, les candidat·es des deux listes restent devant la salle, quand ce n'est dedans, une bonne partie de la journée. L'un d'eux plaisante à mon intention : « s'il y avait une élection tous les dimanches, les commerçants seraient contents ! » L'atmosphère festive des jours d'élection, liée à la présence de parents revenus pour voter, est aussi très présente dans la littérature sur les élections indiennes (Priyam 2016).

Pour une partie des votant·es des villages que j'ai étudiés, le lieu de leur vote est au moins aussi important que son contenu. Résidant durant la semaine sur le littoral urbain, où se situe leur emploi, ces personnes tiennent à être électrices dans leur village « d'origine », ce que la détention d'une adresse locale (souvent une maison de famille) leur permet de faire légalement. Voter au village, et même y être élu·e, est une pratique d'affirmation de son appartenance locale même sans résidence permanente. Elle est loin d'être marginale : à Sogue, pour les élections municipales de 2014, 896 personnes étaient inscrites sur les listes électorales et 797 ont voté au premier tour, alors que l'INSEE n'y recense que 727 habitant·es de tous âges. L'ampleur de cette pratique identifiée grâce à l'enquête ethnographique se retrouve dans les données quantitatives nationales : en 2012, près de la moitié des communes françaises comptait plus de personnes inscrites sur leurs listes électorales que de majeur·es recensé·es par l'INSEE (Bargel 2016). Les personnes qui choisissent d'aller voter ailleurs que sur leur lieu de résidence principale, en augmentant ainsi les coûts objectifs, sont donc nombreuses et démontrent que l'intérêt de l'acte de vote ne réside pas uniquement dans son contenu : s'il s'agissait uniquement de défendre une opinion ou un « camp » politique, cela pourrait être fait n'importe où.

¹⁴ Elle ne s'applique que depuis 2014 aux communes qui ont entre 3500 et 1000 habitant·es – et toujours pas à celles de moins de 1000 habitant·es.

3) Négocier les relations avec les élu·es

Paul Bacot, dans une approche « d'ethnopolitologie », observe les interactions au sein de bureaux de vote, entre électeurs et électrices, élu·es, personnel administratif, délégué·es des partis politiques (Bacot 1993). S'il souligne toutes les techniques d'évitement des conflits, il relate également toute une série d'incidents « politisants », destinés à afficher ses choix politiques au sein du bureau de vote, à destination donc des personnes présentes. Nathalie Dompnier (2002) souligne que l'introduction des machines à voter menace un aspect important du jour du scrutin : c'est une occasion de rencontre directe entre les élu·es, chargé·es de l'organisation du scrutin au niveau des communes, et leurs électeurs et électrices, *a fortiori* dans les petites communes où il n'y a qu'un bureau de vote¹⁵. Elle s'inscrit en ce sens dans un mouvement d'individualisation du vote semblable à l'introduction du bulletin de vote dans l'isoloir par l'électeur lui-même, et non plus par les élus locaux, à partir de 1913 (Garrigou 1993, p. 37).

La participation au processus électoral, non plus en tant que simple électrice mais en tant que membre de son organisation, est aussi une occasion de manifester son soutien à l'équipe sortante. Lors de mon enquête, je suis en contact régulier avec la veuve de l'adjoint au maire chargé du hameau de Saint-Etienne-de-Guède, qui a gardé l'habitude de tenir le bureau de vote. En 2014, elle prévoit de manifester son mécontentement politique en refusant cette « faveur » au maire. Début février, elle m'annonce : « Moi cette fois j'y vais pas, le tenir, le bureau de vote, je suis pas contente du maire, il ne fait pas ce qu'il a dit. Je ne voulais même pas aller voter, mais un copain m'a dit ton mari il va se retourner [dans la tombe]. J'ai dit c'est vrai ». Mi-mars, alors que l'élection approche, ce refus produit bien l'effet escompté : il lui permet de dire sa colère au maire.

« Le maire m'a appelée pour que je lui tiens le bureau de vote, je lui ai dit “non, je peux pas, je suis pas là”. Après il m'a rappelée pour me demander si j'avais un problème avec lui, en disant que c'était pas mon genre de me comporter comme ça. Je lui ai dit “hé bé puisque tu me le demandes je vais te le dire !” Et je lui ai dit, on est resté une demi-heure au téléphone. Moi j'avais fait la pétition pour qu'il mette les ralentisseurs [sur la route] dans Saint-Etienne, il y a quatre ou cinq ans de ça, il a rien fait. Il m'a dit : “mais tu es pas venue à la réunion [électorale], j'en ai parlé, je suis descendu avec” – “Hé bé tu en as mis du temps à descendre !” Alors finalement je vais le tenir, le bureau de vote. Mon mari, il y tenait à ces trucs-là. »¹⁶

La présence des élu·es locaux au bureau de vote soutient également toute une série de pratiques renvoyant à des liens politiques personnalisés souvent qualifiés de « clientélistes » (Combes et Vommaro 2015) : elle permet tout simplement aux élu·es de savoir qui est venu voter ou non, condition première pour respecter sa part du contrat dans une relation d'échange. C'est l'une des logiques du recours au vote blanc, qui offre une solution aux électeurs et électrices ne voulant soutenir aucun·e candidat·e mais ne souhaitant pas le

¹⁵ Rappelons que plus d'une commune française sur deux compte moins de 500 habitant·es, et que les bureaux de vote peuvent compter au maximum 1000 inscrit·es.

¹⁶ Journal de terrain, 19 mars 2014.

manifester publiquement. Il est en quelque sorte un substitut à l'abstention dans un contexte d'interconnaissance forte (Zulfikarpasic 2001).

Ce repérage, à travers la littérature et ma propre enquête, d'usages non-électorales de l'institution électorale est sans aucun doute non exhaustif. Ces exemples attirent l'attention sur les investissements sociaux dont peuvent faire l'objet les scrutins et sur les sens qu'ils peuvent revêtir aux yeux des citoyen·nes, au-delà ou même au lieu de désigner des représentant·es. Ils montrent aussi pourquoi les dispositifs destinés à abaisser le coût du vote (selon le raisonnement de Downs) comme le vote par correspondance ou par procuration ne suffisent pas pour faire augmenter la participation : une grande partie de ces usages du vote est lié au caractère public du scrutin. Celui-ci est même parfois renforcé et prolongé par des pratiques de publicisation informelles, par exemple aux États-Unis avec des panneaux devant sa maison ou des badges « *I voted today* ». Y. Deloye (1993) note au cours de ses observations que plus d'un tiers des votant·es n'utilise pas l'isoloir, sans faire l'objet d'aucun rappel à l'ordre. De même, G. Lenclud observe qu'en Corse, « le dépôt du bulletin dans l'urne est une manifestation publique d'allégeance personnelle qui exclut le passage par l'isoloir » (1986).

B. Pour une ethnographie des institutions électorales

Les « usages détournés » de l'institution électorale ne sont bien sûr pas le seul fait des électeurs et électrices. L'ensemble des agents impliqués dans le dispositif apporte ses propres usages et contribue à modeler ces institutions. Une ethnographie des institutions électorales suppose alors de s'intéresser à l'ensemble des acteurs – publics et privés, nationaux et étrangers – qui contribuent à la production et à l'adaptation des règles qui organisent les consultations électorales, et aux évolutions de la division du travail entre eux¹⁷. Elle implique alors aussi des enquêtes et des observations menées non seulement sur le jour et le bureau de vote, mais dans la durée auprès des différents groupes professionnels impliqués dans l'organisation du vote.

La démarche enrichit la connaissance des dispositifs institutionnels tels qu'ils sont définis non pas uniquement par des dispositions légales mais également par les usages sociaux qui les « travaillent ». L'institution électorale se définit en effet classiquement par « son autonomie à l'égard des relations sociales [à travers] des relations dépersonnalisées, une temporalité spécifique, des technologies *ad hoc*, une logique propre de développement » (Garrigou 1993, p. 4). Pourtant, cette autonomie et cette institutionnalisation sont toujours imparfaites. Justin Willis, Gabrielle Lynch et Nic Cheeseman (2016) le soulignent à partir d'observations des bureaux de vote au Ghana, au Kenya et en Ouganda. D'un côté, de nombreux aspects du dispositif institutionnel ont pour but de marquer cette séparation avec la

¹⁷ Travailler sur la chaîne de production de l'élection, de l'enregistrement des électeurs au jugement du dernier recours, est au cœur du projet porté par le groupe de recherche SPECTRE (Sociologie politique empirique et comparée du travail électoral). Formé autour d'un séminaire de travail tenu au CERI, l'équipe – Lucie Bargel, Hélène Combes, Clément Desrumaux, Camille Floderer, Erica Guevara, Elise Massicard, Sandrine Perrot, Marie-Emmanuelle Pommerolle, Marie Vannetzel et Christophe Voillot - a vu son projet d'enquête collective rejeté par l'ANR, comme environ 90% des projets.

vie sociale ordinaire : liste, file d'attente, etc. Le bureau de vote est ainsi conçu comme « un dispositif électoral qui contribue à mettre en scène et à incarner une relation d'un type particulier entre l'État et le citoyen individuel ». Mais de l'autre côté, la nécessité d'obtenir la participation des citoyen·nes oblige à composer avec les opérateurs de mobilisation électorale, pour leur part ancrés dans les relations sociales ordinaires, que sont les partis politiques, les intermédiaires politiques locaux, etc.

La labilité des techniques et des institutions électorales tient en partie au fait que l'entité organisatrice est intéressée par le résultat des élections dans la mesure où elle dépend, plus ou moins directement selon les pays, du pouvoir politique. Le fait même d'organiser des élections est un moyen pour l'État de (tenter de) se légitimer. Dans l'exemple précédent du Somaliland, organiser une élection avec le concours d'agences internationales sert à faire exister une souveraineté étatique contestée (Rader 2016). De même, le passage à des techniques biométriques de recensement électoral au Mozambique (Rosário et Muendane 2016) a présenté plusieurs intérêts pour le parti au pouvoir. D'abord, il a permis de réduire l'incertitude électorale en enregistrant de façon prioritaire les électeurs loyaux, grâce en particulier au recrutement *ad hoc* des recenseurs par les élites politiques locales. Ensuite, il a également fourni une possibilité de (se) distribuer les ressources économiques de l'assistance internationale à la démocratie par le biais du marché du matériel électoral, attribué à des entreprises dirigées par ses membres. Les relais locaux de l'Etat, tels les maires de quartier turcs étudiés par Elise Massicard (2019) qui ont en charge la distribution des cartes d'électeurs, contribuent eux aussi à modeler l'institution électorale.

La définition légale du corps électoral constitue également un levier sur lequel peut jouer l'autorité organisatrice des élections (Bargel 2019). Le nombre élevé de migrant·es bangladais·es clandestin·es en Inde est précisément devenu visible à cause de l'augmentation exceptionnelle du nombre d'inscrit·es sur les listes électorales de l'Etat frontalier d'Assam. Leur illégalité donne prise à une double instrumentalisation de la part des politiciens locaux : d'un côté, ils dénoncent cette immigration dans leurs discours politiques et, de l'autre, ils profitent de cet « électorat captif » en échangeant une carte électorale, qui sert de pièce d'identité, contre un vote (Berthet 2016). Dans le cas de la vallée que j'ai étudiée, les élu·es et les candidat·es aux élections jouent un rôle actif dans l'accommodement des règles qui définissent les contours du corps électoral (Bargel 2016). En l'occurrence, c'est parce que mes périodes de terrain n'étaient pas entièrement centrées sur les échéances électorales que j'ai pu saisir la « campagne avant la campagne » qui s'est déroulée à la fin de l'année 2013, avant la date limite pour s'inscrire sur les listes électorales de 2014. C'est d'abord par hasard, lorsque j'entends, le 28 décembre, dans un restaurant de Sogue, une conversation entre ceux que j'identifierai ensuite comme un adjoint au maire et son « agent électoral » (auto-désigné) qui comptent ensemble les personnes qu'ils ont « fait inscrire ». « Tu vois la maison [dans ce hameau], le prof, en dessous du cimetière, on [la mairie] a fait des travaux qu'il demandait, je les ai fait inscrire tous les quatre », rapporte l'un. « C'est bien », lui répond l'autre « après il faut demander les procurations aussi, parce que tu sais jamais, le jour même, celui qui est malade, qui est fatigué...prends les procurations ». Dans un village qui compte 65 % de résidences secondaires, les habitant·es intermittent·es sont autant d'électeurs et d'électrices potentiel·les, susceptibles de faire évoluer l'état des rapports de force politiques. Les congés de fin d'année sont alors l'occasion de les rencontrer au village et de les mobiliser. À Sogue,

il y a quatre-ving-onze électeurs de plus en 2014 qu'en 2013, soit 10 % du corps électoral. Si les deux listes concurrentes ont cherché à mobiliser et à « faire inscrire » de nouveaux électeurs, les élus sortant·es sont favorisés pour le faire, d'abord parce qu'elles et ils peuvent se prévaloir des services rendus en cours de mandat, ensuite parce que le maire préside la commission de révision des listes, et, en pratique, désigne souvent ses deux autres membres. De ce point de vue, la comparaison internationale révèle de fortes disparités dans l'autonomisation, au sein de l'Etat, de branches administratives spécifiquement dédiées aux élections comme c'est le cas au Mexique, en lien avec le développement d'un milieu expert spécialisé dans la dénonciation de pratiques jugées et construites comme déviantes (Combes 2002; Combes et Vommaro 2017). Ces instances électorales spécialisées rencontrent un succès inégal dans leur mission de rétablissement de la confiance dans le processus électoral (Pommerolle et Josse-Durand 2017). À ces organisateurs les plus visibles de l'élection, de statut administratif et/ou politique, il faut en effet ajouter toute une série de personnes qui participent à la définition de l'institution électorale : observatrices et observateurs internationaux (au sujet desquels de premiers travaux ethnographiques ont commencé à émerger (Coles 2004; Guevara 2018)), entreprises privées dont le rôle se développe avec l'usage des technologies numériques (Perrot, Pommerolle et Willis 2016) et notamment du vote électronique¹⁸, juges, forces de police ou sociétés privées de sécurité... L'institution électorale telle qu'elle fonctionne en pratique est le produit des relations situées entre l'ensemble de ces acteurs, et des électeurs et électrices.

On peut alors imaginer toute une série de terrains d'enquête qui redonnent à l'élection son épaisseur sociale. D'abord, en multipliant les lieux d'observations le « jour J » : observer le café du village ou du quartier, la messe du dimanche matin ou encore les commerces, pour peu que l'on soit en mesure de comprendre les interactions qui s'y déroulent – et les « rumeurs » qui y circulent (Bargel Fassin Latté 2013), apprend sans doute autant sur l'élection que la présence au Bureau de vote. Ensuite, en allongeant dans la durée le « moment électoral » : enquêter auprès de la commission de révision des listes électorales, des entreprises qui fabriquent les machines à voter, des tribunaux qui jugent les recours (Desrumaux et Léonard 2016), permet de saisir pleinement l'élection comme institution.

Conclusion

Parce qu'elle s'attache de façon privilégiée aux pratiques (observées et racontées), l'ethnographie constitue une méthode privilégiée pour sortir d'un regard légaliste sur les élections. Parce qu'elle s'inscrit dans la durée, et en particulier lorsqu'elle intègre tout le travail de préparation et de construction de l'élection, elle saisit la sociogenèse de ces pratiques observées le jour J. Parce qu'elle s'intéresse à des milieux d'interconnaissance et cherche à reconstituer l'espace des points de vue, elle permet de voir l'ensemble des personnes qui interviennent dans le fonctionnement des institutions électorales, des rôles les plus officiels aux plus informels, des tâches les plus prestigieuses à celles qui peuvent sembler

¹⁸ Rappelons par exemple qu'en août 2017, le président de la société Smartmatic, qui met en œuvre le vote électronique au Venezuela depuis 2004, affirme que les chiffres de la participation ont été gonflés d'au moins un million de voix et met en doute le résultat officiel de l'élection à l'Assemblée constituante.

purement « techniques », et leurs influences dans le modelage de ces institutions. Les institutions électorales peuvent ainsi être analysées telles qu'elles fonctionnent réellement, et les comportements électoraux des citoyen·nes saisis moins comme l'expression d'opinions ou de croyances politiques que comme des rapports situés à ces institutions.

Bibliographie

ABELES Marc, 1989, *Jours tranquille en 89. Ethnologie politique d'un département français*, Paris, Odile Jacob / Seuil, 365 p.

AGRIKOLIANSKY Éric, HEURTAUX Jérôme et LE GRIGNOU Brigitte (eds.), 2011, *Paris en campagne. Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant.

AGRIKOLIANSKY Éric et LE GRIGNOU Brigitte, 2016, « Mais que font les électeurs ? » dans Collectif Sociologie politique des élections (ed.), *Les sens du vote: une enquête sociologique (France, 2011-2014)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Res publica »).

ALDRIN Philippe, 2003, « S'accommoder du politique », *Politix*, 2003, n° 64, p. 177-203.

ANTOINE Annie et MISCHI Julian (eds.), 2008, *Sociabilité et politique en milieu rural*, Rennes, Presses Univ. de Rennes, 472 p.

AUDEMARD Julien et GOUARD David, 2016, « Le bureau de vote, objet et terrain d'enquêtes électorales », *Pôle Sud*, 2016, n° 44, p. 5-19.

AUDEMARD Julien et GOUARD David, 2015, « La participation électorale au prisme de la variable ethnique. Premiers résultats et perspectives de recherche », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 22, n° 1, p. 83-114.

BAAMARA Layla, FLODERER Camille et POIRIER Marine (eds.), 2016, *Faire campagne, ici et ailleurs: mobilisations électorales et pratiques politiques ordinaires*, Paris : Aix-en-Provence, Karthala (coll. « Questions transnationales »), 287 p.

BACOT Paul, 1993, « Conflictualité sociale et geste électoral. Les formes de politisation dans les lieux de vote », *Revue française de science politique*, vol. 43, n° 1, p. 107-135.

BANERJEE Mukulika, 2014, *Why India Votes?*, New Delhi, Routledge India, 326 p.

BARGEL Lucie, 2019, « Le corps électoral de la Nation. Saisir la loyauté des émigré.e.s de la Roya (1944-19549) », *Genèses*, 2019, n° 115.

BARGEL Lucie, 2016, « Les “originaires” en politique. Migration, attachement local et mobilisations électorales de montagnards », *Politix*, n° 113, p. 171-199.

BARGEL Lucie, FASSIN Eric et LATTE Stéphane, 2013, « Illegitimate affairs: The sex of politics and the politics of sex in French contemporary politics », *Current Sociology*, vol. 61, n°5-6, p. 661-676.

BARONE Sylvain et TROUPEL Aurelia, 2008, « Les usages d'un mode de scrutin particulier. Les élections municipales dans les très petites communes », *Pôle Sud*, n°29, p. 95-109.

BARRAULT-STELLA Lorenzo et NOZARIAN Nazli, 2016, « La mobilisation d'étudiants dans une enquête autour de bureaux de vote », *Pôle Sud*, n°44, p. 21-34.

BERTHET Samuel, 2016, « Les flux contrariés du Bengale », *La Vie des idées*, 15 décembre 2016.

BERTRAND Romain, BRIQUET Jean-Louis et PELS Peter (eds.), 2007, *Cultures of voting: the hidden history of the secret ballot*, London : Paris, Hurst (coll. « CERI series on comparative politics and international studies »), 256 p.

BLEE Kathleen M. et CURRIER Ashley, 2007, « Are National Politics Local? Social Movement Responses to the 2004 US Presidential Election » dans Lauren Joseph, Matthew Mahler et Javier Auyero (dir.), *New Perspectives in Political Ethnography*, New York, Springer, p. 156-179.

BORGHESI Christian, HERNÁNDEZ Laura, LOUF Rémi et CAPARROS Fabrice, 2013, « Universal size effects for populations in group-outcome decision-making problems », *Physical Review E*, 2013, vol. 88, n° 6.

BOUGHABA Yassin, 2014, « Participation politique et origines nationales : une analyse de la mobilisation électorale dans une ville populaire en Suisse », *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, n° 23.

BOURDIEU Pierre, 1973, « L'opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*, n° 318, p. 1292-1309.

BRACONNIER Céline, 2013, « Ce que le terrain peut faire à l'analyse des votes », *Politix*, n° 100, p. 99-112.

BRACONNIER Céline, 2012, « À plusieurs voix. Ce que les entretiens collectifs in situ peuvent apporter à la sociologie des votes », *Revue française de sociologie*, vol. 53, n° 1, p. 61-93.

BRACONNIER Céline, 2010, *Une autre sociologie du vote : Les électeurs dans leurs contextes : bilan critique et perspectives*, Cergy-Pontoise; Paris, LGDJ, 207 p.

BRACONNIER Céline et DORMAGEN Jean-Yves, 2007, *La démocratie de l'abstention: Aux origines de la démobilisation électorale en milieux populaires*, Paris, Folio, 464 p.

BRIQUET Jean-Louis, 1990, « Les amis de mes amis... Registres de la mobilisation politique dans la Corse rurale », *Mots*, vol. 25, n° 1, p. 23-41.

BRUNEAU Ivan, LAFERTE Gilles, MISCHI Julian et RENAHY Nicolas (eds.), 2018, *Mondes ruraux et classes sociales*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 265 p.

BUSSE Michel, LE DIGOL Christophe et VOILLIOT Christophe (eds.), 2016, *Le Tableau politique de la France de l'Ouest d'André Siegfried: 100 ans après, héritages et postérités*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

BUTON François, LEMERCIER Claire et MARIOT Nicolas, 2012, « The household effect on electoral participation. A contextual analysis of voter signatures from a French polling station (1982–2007) », *Electoral Studies*, vol. 31, n° 2, p. 434-447.

CARTIER Marie, COUTANT Isabelle, MASCLÉ Olivier et SIBLOT Yasmine, 2008, *La France des « petits-moyens »: enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte (coll. « Textes à l'appui. Enquêtes de terrain »), 319 p.

CHAUVIN Sébastien, 2009, « En attendant les papiers. L'affiliation bridée des migrants irréguliers aux États-Unis », *Politix*, n° 87, p. 47-69.

COLES Kimberley A., 2004, « Election Day: The Construction of Democracy through Technique », *Cultural Anthropology*, vol. 19, n° 4, p. 551-580.

COMBES Hélène, 2009, « Meetings de fin de campagne au Mexique et ethnographie des milieux partisans », *Politix*, n° 85, p. 149-179.

COMBES Hélène, 2002, « Un cas d'école », *Genèses*, n°49, p. 48-68.

COMBES Hélène et VOMMARO Gabriel, 2017, « Gouverner le vote des « pauvres » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°216-217, p. 4-23.

COMBES Hélène et VOMMARO Gabriel, 2015, *Sociologie du clientélisme*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »).

CONNAN Dominique et JOSSE-DURAND Chloé, 2017, « Le Pays du miel et du lait. Ethnographie de la campagne électorale d'un professionnel au Kenya », *Cahiers d'études africaines*, n° 225, p. 89-120.

COSSART Paula, 2010, *Le meeting politique: de la délibération à la manifestation, (1868 - 1939)*, Rennes, Presses Univ. de Rennes (coll. « Histoire »), 325 p.

DALBERTO Séverine Awenengo, BANEGAS Richard et CUTOLO Armando, 2018, « Biomaîtriser les identités ? État documentaire et citoyenneté au tournant biométrique », *Politique africaine*, n° 152, p. 5-29.

DEBOS Marielle, 2018, « La biométrie électorale au Tchad : controverses technopolitiques et imaginaires de la modernité », *Politique africaine*, n° 152, p. 101-120.

DELOYE Yves, 1993, « L'élection au village. Le geste électoral à l'occasion des scrutins cantonaux et régionaux de mars 1992 », *Revue française de science politique*, vol. 43, n° 1, p. 83-106.

DELOYE Yves et IHL Olivier, 2008, *L'acte de vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 568 p.

DERIVRY Daniel et DOGAN Mattei, 1986, « Religion, classe et politique en France. Six types de relations causales », *Revue française de science politique*, vol. 36, n° 2, p. 157-181.

DESRUMAUX Clément et LEONARD Thomas, 2016, « « Des pratiques conformes à la tradition locale » », *Genèses*, n° 102, p. 24-46.

DOMPNIER Nathalie, 2007, « La mesure des fraudes électorales Difficultés méthodologiques et enjeux politiques », *Histoire & mesure*, vol. 22, n° 1, p. 123-144.

DOMPNIER Nathalie, 2002, « Les machines à voter à l'essai », *Genèses*, n° 49, p. 69-88.

DOWNS Anthony, 1957, *An economic theory of democracy*, New York, Harper.

DUCHESNE Sophie, 2009, « La Démocratie de l'abstention, Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 15, n° 4, p. 705-712.

- DUCHESNE Sophie, 1997, *Citoyenneté à la française*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 330 p.
- DUCHESNE Sophie et HAEGEL Florence, 2009, *L'enquête et ses méthodes: l'entretien collectif*, Paris, A. Colin.
- DUCHESNE Sophie et HAEGEL Florence, 2001, « Entretien dans la cité, ou comment la parole se politise », *Espace Temps*, vol. 76, n° 1, p. 95-109.
- FAUCHER Florence et HAY Colin, 2015, « Les rituels de vote en France et au Royaume-Uni », *Revue française de science politique*, vol. 65, n° 2, p. 213-236.
- GARRIGOU Alain, 1993, « La construction sociale du vote. Fétichisme et raison instrumentale », *Politix*, n° 22, p. 5-42.
- GARRIGOU Alain, 1992, *Le vote et la vertu: comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 288 p.
- GAXIE Daniel, 2002, « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 2, p. 145-178.
- GAXIE Daniel, 1990, « Au-delà des apparences... », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°81, p. 97-112.
- GIRARD Violaine, 2017, *Le vote FN au village: Trajectoires de ménages populaires du périurbain*, Vulaines-sur-Seine, Editions du Croquant, 314 p.
- GIRAUD Laura et PINA Christine, 2016, « « C'est ici qu'on vote ? » Ou les leçons inattendues d'un questionnaire sortie des urnes », *Pôle Sud*, n° 44, p. 35-47.
- GOMBIN Joël et MAYANCE Pierre, 2009, « PACA : des mondes ruraux à contre-courant ? » dans *Droit(es) aux urnes en région PACA*, s.l., L'Harmattan (coll. « Cahiers politiques »), p. 37-75.
- GOMBIN Joël et RIVIERE Jean, 2014, « Vers des convergences interdisciplinaires dans le champ des études électorales ? », *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, n° 23.
- GUEVARA Erica, 2018, « Un vote organisé par des gangs? Observation d'une mission d'observation internationale de l'élection présidentielle de 2014 au Salvador », *Critique internationale*, n° 78, p. 127-146.
- GUIONNET Christine, 1997, *L'apprentissage de la politique moderne: les élections municipales sous la Monarchie de Juillet*, Paris, L'Harmattan, 342 p.
- HACHEMAOUI Mohammed, 2013, *Clientélisme et patronage dans l'Algérie contemporaine*, Paris, Éditions Karthala (coll. « Les terrains du siècle »), 204 p.
- HYDE Susan D, 2011, *The Pseudo-Democrat's Dilemma : Why Election Observation Became an International Norm*, Ithaca, Cornell UP.

KELLEY Judith G., 2012, *Monitoring Democracy: When International Election Observation Works, and Why It Often Fails*, Princeton University Press.

LEHINGUE Patrick, 2007, *Subunda: coups de sonde dans l'océan des sondages*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 267 p.

LEHINGUE Patrick, 2005, « Mais qui a gagné ? Les mécanismes de production des verdicts électoraux » dans Jacques Lagroye, Patrick Lehingue et Frédéric Sawicki (dir.), *Mobilisations électorales: Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 323-360.

LEHINGUE Patrick, 1998, « L'analyse économique des choix électoraux (II) », *Politix*, n° 41, p. 82-122.

LEHINGUE Patrick, 1997, « L'analyse économique des choix électoraux (I) », *Politix*, n° 40, p. 88-112.

LENCLUD Gérard, 1986, « De bas en haut, de haut en bas. Le système des clans en Corse », *Études rurales*, vol. 101, n° 1, p. 137-173.

MARCHAND Christèle, 2017, *Le vote FN*, Louvain-La-Neuve, DE BOECK UNIVERSITE, 224 p.

MARIOT Nicolas, 2010, « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », *Politix*, n° 92, p. 165-194.

MASSICARD Élise, 2019, *Gouverner par la proximité: une sociologie politique des maires de quartier en Turquie*, Paris, Éditions Karthala (coll. « Recherches internationales »), 385 p.

MAYER Nonna, 2010, *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 320 p.

MENORET Pascal, 2005, « Le cheikh, l'électeur et le SMS. Logiques électorales et mobilisation islamique en Arabie Saoudite », *Transcontinentales*, n° 1, p. 19-33.

MICHELAT Guy et SIMON Michel, 1977, *Classe, religion & comportement politique*, Paris, Presses de Sciences Po.

NEVEU Catherine, 2013, « «E pur si muove!» », ou comment saisir empiriquement les processus de citoyenneté », *Politix*, n° 103, p. 205-222.

OFFERLE Michel, 1993, « L'électeur et ses papiers. Enquête sur les cartes et les listes électorales (1848-1939) », *Genèses*, n° 13, p. 29-53.

PERROT Sandrine, POMMEROLLE Marie-Emmanuelle et WILLIS Justin, 2016, « La fabrique du vote : placer la matérialité au cœur de l'analyse », *Politique africaine*, n° 144, p. 5-26.

PETRIC Boris (ed.), 2012, *Democracy at large: NGOs, political foundations, think tanks, and international organizations*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

PINA Christine, 2019, « Que sont les SSU devenus ? Une comparaison France Etats-Unis », *Genèses*, n° 114, p. 117-133.

- POMMEROLLE Marie-Emmanuelle et JOSSE-DURAND Chloé, 2017, « Le roi est nu : crise électorale et anatomie du pouvoir au Kenya », *Politique africaine*, n° 148, p. 169-181.
- POURCHER Yves, 2004, *Votez tous pour moi !*, Paris, Presses de Sciences Po.
- POURCHER Yves, 1991, « Tournée électorale », *Homme*, n° 119, p. 61-79.
- PRIYAM Manisha, 2016, « Political Ethnography as a Method for Understanding Urban Politics and Elections in India », *Studies in Indian Politics*, vol. 4, n° 1, p. 119-127.
- RADER Anna C., 2016, « Politiques de la reconnaissance et de l'origine contrôlée : la construction du Somaliland à travers ses cartes d'électeurs », *Politique africaine*, n° 144, p. 51-71.
- RIPOLL Fabrice et TISSOT Sylvie (dir.), 2010, « La dimension spatiale des ressources sociales », *Regards sociologiques*, n°40.
- RIVIERE Jean, 2017a, « L'espace électorale des grandes villes françaises », *Revue française de science politique*, vol. 67, n° 6, p. 1041-1065.
- RIVIERE Jean, 2017b, « Jeux d'échelles pour comprendre les déterminants sociaux de l'abstention dans l'espace français » dans Yves Deloye et Nonna Mayer (dir.), *Analyses électorales*, Bruylant.
- ROSARIO Domingos Manuel do et MUENDANE Elísio Emanuel, 2016, « « Se faire recenser ? Oui, mais voter ? » Le cens caché du matériel du vote au cours des élections de 2014 au Mozambique », *Politique africaine*, n° 144, p. 73-94.
- SCHWARTZ Olivier, 2011, « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des idées*, 13 septembre 2011.
- SIEGFRIED André, 1913, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, 2e édition., Bruxelles, Université de Bruxelles, 683 p.
- TALPIN Julien et BELKACEM Romain, 2014, « Frapper aux portes pour gagner les élections ? », *Politix*, n° 105, p. 185-211.
- THOMAS Hélène, 1993, « Personnes âgées et vote. Les significations plurielles de la participation électorale dans la vieillesse », *Politix*, n° 22, p. 104-118.
- VIGNON, Sébastien, 2016, « Abstentionnisme électorale et recompositions des échelles d'appartenance locale. Le cas des élections municipales dans un village de la Somme » dans *L'Ordinaire du Politique : Enquêtes sur les rapports profanes au politique*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, p. 71-90.
- VOILLIOT Christophe, 2018, « Pour une analyse configurationnelle des élections. Norbert Elias et le vote », *Cultures Conflits*, n° 109, p. 83-104.
- WARF Barney et ARIAS Santa (eds.), 2014, *The Spatial Turn: Interdisciplinary Perspectives*, London, Routledge, 256 p.

WEBER Florence, 1982, « Gens du pays, émigrés, étrangers : conflits autour d'une chasse en montagne », *Études rurales*, vol. 87, n° 1, p. 287-294.

WILLIS Justin, LYNCH Gabrielle et CHEESEMAN Nic, 2016, « La machine électorale : culture matérielle des bureaux de vote au Ghana, au Kenya et en Ouganda », *Politique africaine*, n° 144, p. 27-50.

ZULFIKARPASIC Adélaïde, 2001, « Le vote blanc : abstention civique ou expression politique ? », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, p. 247-268.